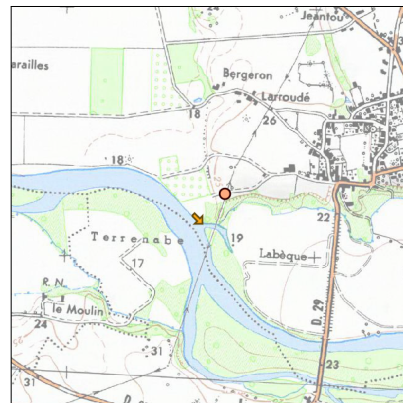


Système d'assainissement 2022

CARRESSE CASSABER

Réseau de type Séparatif



Station : CARRESSE CASSABER

Code Sandre	0564168V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CARRESSE CASSABER
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mai 2003
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	45 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Disques biologiques
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	375 873, 6 272 407 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave d'Oloron

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Carresse-Cassaber depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Pour obtenir le commentaire en intégralité, contacter connaissancenaiade@le64.fr ou le 05.59.11.44.05

Le réseau collecte les effluents du bourg de Carresse depuis la mise en service de la station en 2003. Il date en majorité de cette même période et est séparatif à l'exception du lotissement Bergès, unitaire et ancien. Le seul déversoir dorage se situe en amont du poste de relevage de ce quartier. Un autre poste de relevage est en service dans le bourg de Carresse (Lajoye) et collecte les effluents de 25 maisons environ.

Le raccordement du bourg de Cassaber s'est achevé en mars 2017 avec la mise en service du poste de relevage refoulant vers le réseau de Carresse. Fin juillet 2018, les raccordés au nouveau réseau sont évalués à une vingtaine. Les travaux d'extension du réseau dans le bourg de Cassaber se poursuivent et un nouveau poste de relevage chemin de Bergeras a été mis en service en 2020. Au moment du bilan de 2022 il y a sept maisons raccordées sur cette antenne.

Le suivi départemental en 2022 dans le cadre du dispositif connaissance du programme NAIADE a été réalisé par le biais de deux bilans de performance sur 24 heures (en juillet et en août avec une coupure partielle d'EAP pour celui de juillet) et d'une visite avec analyses en avril.

Les bilans de juillet et d'août se sont déroulés par temps sec. Dans ces conditions, le débit parvenant aux ouvrages de dépurabilité est respectivement de 35 m³/j (235 EH) en juillet (une coupure d'eau a eu lieu dans la nuit et a duré jusqu'au démontage de la mesure) et de 43 m³/j (290 EH) en août 2022. Ce dernier débit est similaire à celui régulièrement mesuré lors de nos interventions (43 m³/j en mars 2021, 41 m³/j en novembre 2020 par temps sec).

Pour le bilan d'août, d'après les index des pompes relevés en début et en fin de mesure et des étalonnages réalisés par nos soins, on estime que les antennes LAJOYE et CASSABER apportent respectivement environ 1,5 et 3 m³/j soit 4 et 8 % du volume global traité. Le nouveau poste BERGERAS apporterait également environ 1,8 m³/j (il refoule dans le poste Cassaber). Pour les deux bilans de juillet, le poste Bergès a très peu fonctionné. Il ne représente qu'un faible flux à traiter compte tenu du fait qu'une contre-pente induit du stockage dans le réseau. Comme le réseau est unitaire, le déstockage se produit à chaque pluie.

L'historique des débits horaires du bilan de juillet est difficilement exploitable car la coupure d'eau semble être due à une réparation d'une fuite qui rejoindrait le réseau de collecte.

Pour le bilan d'août, l'historique des débits horaires présente des variations caractéristiques des rejets domestiques. Le débit minimal en période nocturne est de l'ordre de 0,5 m³/h. Si ce débit est assimilé à celui des eaux claires parasites permanentes (ECP), celles-ci pourraient représenter 12 m³/j soit 30% du débit collecté par le réseau d'assainissement. En mars 2021, le débit minimal nocturne se situait à 0,3 m³/h et témoignait de la faible introduction d'eaux claires parasites dans le réseau de collecte, par temps sec. Ce débit était équivalent à celui mesuré au cours des bilans de novembre 2020, juillet 2018 et août 2016.

Le réseau est sensible à la pluviométrie et un bilan (non validé) réalisé en juin 2012, met en évidence une très nette augmentation du débit (multiplié par 3) à l'occasion d'un orage. La période de ressuyage est courte, les débits retrouvant des valeurs correctes dès la fin de la pluie. Seul le réseau du lotissement Bergès est unitaire, il conviendrait d'installer un système de limitation du débit au niveau de ce poste de façon à limiter les à-coups hydrauliques sur le reste du réseau.

Les index des pompes de relevage de ce poste indiquent que le fonctionnement moyen sur la période novembre 2020 - mars 2021 est supérieur à 3h/j (28 m³/j) et que sur la période mars 2021-octobre 2021, le débit relevé par ce poste est trois fois moins important (50 minutes/j pour 7,5 m³/j). Entre octobre 2021 et avril 2022, le f

Station d'épuration

La station utilise un traitement par disques biologiques. Elle est composée d'un dégrilleur manuel suivi d'un décanteur digesteur. Un répartiteur permet d'utiliser indifféremment une ou deux files de traitement et assure une

répartition homogène entre les deux files de traitement si elles sont en service simultanément. Deux files de biodisques en parallèle (210 disques chacune) assurent le traitement biologique. Chacune est équipée d'un décanteur lamellaire et d'un système de recyclage de leau. Les boues sont pompées dans chaque file et dirigées vers le cône de digestion du décanteur digesteur.

Lors des 13 derniers bilans, le taux de charge hydraulique est compris entre 47 et 70%. La mise en service de la seconde filière est donc justifiée.

Les taux de charge organique mesurés au cours des 9 dernières années sont compris entre 27 et 88 % (sur la DBO5), autour de 50% pour les bilans de novembre 2020, mars 2021, juillet et aout 2022.

Le fonctionnement global de l'installation est satisfaisant et ses rendements sont généralement bons voire excellents, voisins ou supérieurs à 90% sur les paramètres carbonés et les MES. La nitrification qui est le plus souvent importante, atteint 88% pour le bilan daout 2022. La dénitrification est faible et la quantité de nitrates présente dans le rejet reste élevée. Le phosphore est éliminé à des taux variables sans que la station ne soit équipée d'un système de déphosphatation.

La qualité du rejet est bonne pour 31 des 32 mesures réalisées par nos soins de 2010 à 2022. (Un rejet dégradé en 2012 suite à un dysfonctionnement ponctuel).

L'entretien de l'unité de traitement est satisfaisant et réalisé sérieusement.

Sous produits

Les boues sont stockées dans un décanteur digesteur. Elles sont évacuées par la société LAFOURCADE, environ 90 m3/an en deux ou trois vidange. La destination de ces boues nest en général pas donnée.

Pour l'année 2020, l'exploitant indique que 48 m3 de boues ont été évacués en avril et en septembre 2020 soit 96 m3 au total.

Au total, 96 m3 de boues extraits du digesteur ont été évacués en 2021 (en deux fois)

Au moment de la réalisation du bilan daout 2022, 48 m3 ont été extrait en mai et une nouvelle vidange était programmée pour septembre.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	39 m3/j	52 %			40 m3/j	
DBO5	15,1 Kg/j	50 %	380 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	6,5 mg/l
DCO	32 Kg/j	54 %	820 mg/l	90 %	3,1 Kg/j	78 mg/l
MES	20,7 Kg/j		520 mg/l	97 %	0,5 Kg/j	13,5 mg/l
NGL	4,5 Kg/j		113 mg/l	38 %	2,8 Kg/j	69 mg/l
NTK	4,5 Kg/j		113 mg/l	83 %	0,7 Kg/j	18,5 mg/l
PT	0,4 Kg/j		11,3 mg/l	1,5 %	0,4 Kg/j	11 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0564168V001>